

Sur les propositions faites pour le LIEN, j'ai quelques remarques que j'aimerais porter à votre attention pour considération.

1. La règle numéro un à appliquer à tout projet aménagement du territoire c'est de minimiser les effets nocifs sur les populations. Cela doit primer sur toute autre considération car on ne doit pas sacrifier la santé des uns pour d'autres avantages. La santé de nos concitoyens doit rester inviolable.
2. La pollution atmosphérique et le bruit sont les deux effets indésirables du LIEN qui vont le plus nuire à la santé des populations. Prenant en compte que les vents dominants viennent du nord et de l'ouest, les effets vont se ressentir au sud et à l'est de la route. Il convient donc d'éloigner la route vers le nord et l'ouest des zones denses d'habitations pour minimiser ces impacts. La pollution des véhicules va se piéger et stagner sur le village de Grabels, qui est dans une cuvette contrairement à St Gély du Fesc et Combaillaux qui eux sont bâtis sur les hauteurs et où il ne peut se produire ce phénomène.
3. Par ailleurs, pourquoi est-ce qu'il n'y a aucune donnée dans le projet sur les taux actuels de pollution atmosphérique aux heures de pointe dans les villages concernées par ce projet ?
4. Comparé à la pollution atmosphérique et sonore, la « pollution » visuelle ne peut pas peser sur la décision à prendre.
5. La remarque que les camions ne prendront pas le LIEN est infondée car elle repose sur une éventuelle décision d'installer des bornes de taxe carbone. Quand on sait qu'une telle politique est susceptible d'être changée à tout moment, on ne peut pas se baser sur de telles considérations. Seul ce qui est construit en dur et qui existera réellement doit être pris en compte.
6. Pourquoi est-ce que toutes les variantes proposées sont parallèles, sans croisement entre eux ? Par exemple, V1b pourrait rejoindre la V2 au nord du Mont Redon.
7. Où sont les chiffres pour la traversée de Grabels, actuel et estimés pour les différentes traces ?
8. Si la variante V1 (a ou b) devrait être retenue, il faut ABSOLUMENT supprimer l'échangeur à Combaillaux. Rien ne dit que les conducteurs qui descendent la côte de Bel Air puis traversent Grabels ne continueront pas à traverser Grabels, en sortant du LIEN à Combaillaux, car la descente de Bel Air sera facilitée par le LIEN. Les habitudes sont très difficiles à changer.
9. On ne peut pas demander à seule la population de Grabels de subir les désavantages de ce projet. Les « sacrifices » doivent être partagés : les habitants de Combaillaux iront un peu plus loin pour accéder au LIEN et ceux de St Gély accepteront d'avoir le flux total des véhicules sur cette portion du LIEN à son entrée sud.
10. On ne voit aucun avantage clairement démontré pour les résidents de Grabels dans le projet du LIEN mais clairement des effets nocifs sur la santé d'une bonne partie de la population due à la pollution engendrée par plus de 20.000 véhicules par jour circulant à très proche proximité du village.

La nécessité de ce VIEUX projet doit être revue dans l'optique des dernières informations sur le réchauffement climatique, l'organisation des transports en commun et les déplacements. Il faut changer de façon de fonctionner maintenant en se projetant dans le futur au lieu de continuer avec des vieux schémas.